



Comité Auvergne de SCRABBLE  
Centre Associatif COURTY  
2 avenue BERGOUGNAN  
63400 CHAMALIERES

aux

Membres du BD et Clubs  
du Comité Auvergne de Scrabble

Le 6 octobre 2013

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire  
Comité Auvergne de Scrabble  
6 octobre 2013**

**Ordre du jour :**

- Rapport sur la vie de l'association
- point sur les séjours VVF
- point sur les licences et les clubs
- rapport financier
- rapport du délégué « jeunes »
- rapport de la déléguée « arbitrage »
- Elections de 2 membres du BD
- Election du délégué. « jeunes et scolaires »
- Election du délégué arbitrage
- Election des délégués à l'AG fédérale
- Election des rapporteurs financiers
- Calendrier 2013/2014
- Proposition de stage F.Maniquant
- Questions diverses

**Présents : 47 personnes dont 46 votants – 16 clubs.**

**Membres du BD :**

Gisèle Bouchard, Didier Bourgeon, Agnès Rives, Frédéric Troubat.

**Délégués :**

Lionel Allagnat, Pierre-Louis Cohard, Catherine Haniez, Anne-Marie Mazoyer,

**Licenciés :**

W03 : Didier Alary, Agnès Guittard, Ginette Girard, Nicole Robert, Marie-France Crecy, Lucienne Maussang, Josef Vebr, Hélène Besseyre, Nadine Jabin Dudognon, Nicolas Chanson, Thierry et Christine Milon,

W04 : Monique Grenet, Jacqueline Thill,

W05 : Alain Garcia,

W06 : Eliane Peythieu, Andrée Plaze,

W07 : Monique Décharne, Janine Cornette,

W08 : Monique Mahé, Roger Mahé, Hélène Delaire,

W10 : Nadia Babet, Michèle Cohard, Josette Vives,

W12 : Bernard Deveze,

W13 : Garnier Marie-Louise, Anne-Claude Lacour, Catherine Lemercier

W14 : Alexis Allagnat,

W17 : Renée Douls, Claudette Duvert,

W18 : Pierre Bouchard,

W19 : Monique Tavernier, Denise Nugier

W20 : Jeannine Grimal, Sylvain Kuriata

W21 : Marcelle Darges, Lydie Marion,

**Représentés : 133 personnes.**

**Excusés : Jean-François Castanier (W01), A-M Malbec(W02), Claudine Grangé(W09) Yvette Faye (W15)  
Yveline chardon(W24)**

**Nombre de votants : 179**

## Accueil :

La séance est ouverte par la présidente qui remercie les présents à cette AG et les membres du comité qui s'impliquent pour le faire vivre. Elle fait part de la démission de Monique Lagrange en lisant la lettre que Monique a envoyée. Une réponse sera faite au nom du comité.

Il est rappelé que 2 CA se sont tenus cette année et il est souligné l'importance de la présence au CA des présidents de club ou d'un représentant afin d'avoir le quorum pour des votes éventuels.

Il y a eu 2 votes par internet :

1/la subvention exceptionnelle de 600€ pour les jeunes qualifiés aux Championnats du Monde de Rimouski (Canada). Sur 25 clubs 2 n'ont pas répondu. Lecture de la lettre des parents d'Erwan Bernard.

2/le mode de qualification pour le championnat promotion à Vichy ; est adoptée la proposition faite au CA du 7 septembre : seront qualifiés pour cette compétition la 1<sup>ère</sup> série 5 et la 1<sup>ère</sup> série 6 de chaque championnat départemental. Les autres places seront attribuées suivant proposition de la fédé.

Puis sont présentées les performances des Auvergnats dans finales les différents championnats et leur présence dans les festivals fédéraux.

	2013	2012
Championnat promotion	35 joueurs	29 joueurs
Finale « vermeils »	54	50
Championnat de France	26	26
Finale interclubs	0	3équipes
Championnat du Monde	3 jeunes	8 joueurs dont 3 jeunes

- L'Auvergne dans les Festivals fédéraux

	2012/2013	2011/2012
Cannes	27 joueurs	20 joueurs
Aix les Bains	44	54
Vichy	157	150

## Rapport sur les séjours VVF :

Deux séjours pour les semaines de simultanés ont été organisés :

- en mars à Parent
- en juin aux Estables (Haute-Loire)

	Parent mars 2013	Les Estables juin 2013
Participation	38 joueurs et 3 accompagnants	44 joueurs et 3 accompagnants
Nombre de parties jouées	766	600
Bilan financier	1106€	288€

## Semaines de simultanés 2013/2014:

Deux semaines sont programmées :

- du 17 au 22 mars 2014 à Parent (Puy de Dôme)
- du 23 au 28 juin 2013 au Lioran (Cantal)

Pour ces semaines l'arbitrage est ouvert à tous

Un contact avait eu lieu avec VTF pour éventuellement l'organisation d'une semaine de simultané en novembre mais pas de suite car ce centre est fermé à cette période.

## Point sur les licences et les clubs:

À ce jour, le comité compte **24** clubs civils  
On enregistre une baisse de **8,5** % du nombre de licenciés.

	2012/2013	2011/2012
Cantal	88	110
Puy de Dôme	215	225
Allier	201	212
<b>TOTAL</b>	<b>504</b>	<b>547</b>

Il est rappelé que l'envoi des demandes de licences ou de renouvellement doit être groupé et adressé à J.F Castanier avec le chèque à l'ordre de : comité Auvergne de scrabble.

Cette saison 2013/2014 3 clubs sont créés dans le comité Auvergne : W15 : CEYRAT, W28 : AVF Chamalières, W29 : NEUVIC anciennement dans le comité Limousin

## Rapport financier :

Les comptes arrêtés au 31/08/2013 conduisent aux résultats suivants :

- Total produits : 32370,39 €
- Total charges : 34158,43 €
- Solde saison :- 1788,04€

Soldes en compte :

	2012/2013	2011/2012
Compte courant	3249,01€	5289,20 €
Livret A	11458,71€	11206,56 €
Total	14707,72 €	16495,76 €

Les charges supplémentaires cette année comprennent essentiellement :

- l'aide aux 3 jeunes joueurs qualifiés pour le championnat du monde à Rimouski
  - Une question de T.Milon sur le coût du voyage des jeunes à Lorient.
  - Il est demandé au trésorier de faire 2 lignes pour « les frais repas » : défraiements des arbitres et frais d'organisation des repas par exemple.

Le vérificateur aux comptes confirme l'exactitude et la bonne tenue des comptes.

## Les votes sur les rapports (à main levée après consultation de la salle)

179 votants (46 présents et 133 pouvoirs)

- le rapport moral est approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions
- le rapport financier est approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions

## Calendrier

### Calendrier du comité :

Il est demandé d'envoyer très vite à la présidente les ajouts ou modifications à faire au calendrier version 4 afin d'établir un calendrier définitif.

M.Cohard demande de ne pas verser la redevance comité lors de son TH en paies le 2 février au profit des restos du cœur pour que tout soit donné à l'association. Demande acceptée.

Est évoquée la prise en charge de la qualif des interclubs qui se déroule un jour d'élections nationales (le 30 mars 2014).

Chamalières a pu obtenir une salle (le gymnase du Colombier) et demande si Cournon peut l'organiser comme ce club l'a fait l'an dernier à Châtel. La présidente du club de Cournon dit que le club a décidé de ne pas s'en occuper cette année. À suivre ...

## Rapport du délégué « jeunes et scolaires » :

- Concours des écoles

40 questions fournies aux enseignants qui soumettent ces questions aux élèves (école primaire). Les réponses sont renvoyées à Lionel Allagnat qui les corrige.

Ce concours s'adresse aux élèves de CE2, CM1, CM2 et Collèges non licenciés dans un club.

Il donne lieu à une finale locale, puis régionale et enfin nationale.

Cette année, pour le comité, 2 jeunes se sont qualifiés pour la finale nationale : 1 joueur de Chamalières et 1 de Vichy.

**Clémentine GUIRAUD termine 1<sup>ème</sup> des mini poussins**

- Championnat de France à Lorient

L'Auvergne termine 2<sup>ème</sup> la Coupe Inter-comité

**Corentin Bonnet** 9<sup>ème</sup> junior

**Gaëlle Mongeat** 14<sup>ème</sup> junior

**Erwan Bernard** Vice champion de France Cadets

**Raphaël Allagnat** Champion poussin

**Alexis Allagnat** Champion mini-poussin

- Points forts cette année

Erwan Bernard et Jordan Bland : Vice champion de France en paires cadets

- Championnat du monde

4 jeunes étaient qualifiés et 3 se sont déplacés : Corentin Bonnet, Erwan Bernard et Jordan Bland

**Corentin Bonnet** fini 5<sup>ème</sup> junior et **Erwan Bernard** est champion du monde Cadet

Remerciements sont faits à Renée Douls et Colette Reynaudon pour le travail qu'elles accomplissent dans les écoles. Pierrette Festoc intervient dans 2 écoles à St Flour et Anne Claude Lacour dans 2 écoles à Issoire.

Question de Jeannine Grimal : comment organiser les sélections dans les écoles ? Réponse de Lionel : la qualification locale est sous l'égide de la personne qui l'organise.

Question de T.Milon : sur quelle base a été qualifié le poussin Raphael Boyer ? Lionel a répondu que c'était suivant le classement suite à la non-participation de la gagnante de ce concours.

Nicolas Chanson reprend temporairement l'animation de la section « jeunes » à Chamalières.

Lionel remercie le BD pour son soutien et Gisèle Bouchard pour l'aide qu'elle lui apporte dans les tâches administratives.

## Rapport de la déléguée « arbitrage » :

### Bilan de la saison 2012/2013 :

Les formations cette année se sont déroulées dans 3 centres dans lesquels l'objectif était surtout la prise en mains de l'ordinateur et du logiciel DupliTop, l'enregistrement des joueurs, l'exportation des résultats sur clefs USB...

Ces formations se sont déroulées sur 1 journée en travaillant sur une partie de scrabble entière. 20 personnes ont participé à ces formations qui ont été très appréciées.

Il est noté la baisse du bénévolat des arbitres. Exemple du festival de Chamalières où le manque d'arbitres a contraint les organisateurs à annuler !

Le championnat du Cantal : Thierry et Christine Milon se proposent d'aller arbitrer.

Évaluation cette année de 4 arbitres qui sont devenus arbitres régionaux : Jeannine Grimal, Didier Bourgeon, Gérard Joubert, Gilbert Salanson.

## **Les Votes**

Il s'agissait de pourvoir **2 postes au BD** : 3 candidats : Pierre Louis Cohard, Anne-Marie Mazoyer et Monique Tavernier

Monique (143 voix) et Pierre-louis (115 voix), sont élus.

**Délégué. Jeunes et scolaire** : Lionel Allagnat est élu.

**Déléguée arbitrage** : Catherine Haniez est élue.

**Délégués à l'AG fédérale** : Gisèle Bouchard, Thierry Milon et Pierre louis Cohard sont élus.

**Rapporteurs financiers** : Monique Tavernier et Anne-Claude Lacour sont élus.

## **La proposition de Franck Maniquant**

L'ensemble des présidents des clubs du comité a reçu la proposition.

Si des clubs veulent accueillir Franck pour des séances de perfectionnement ce serait bien d'en avvertir des clubs voisins pour partager ces séances.

## **Questions diverses :**

- Yolande Gagnaire : « Faut-il être licencié à la fédé pour arbitrer officiellement ? »

Cette demande concerne l'arbitrage des simultanés permanents (précision de la présidente de son club)

Quand il faut arbitrer les interclubs c'est indispensable mais quand on ne sort pas du club on peut éventuellement s'en passer.

Il est rappelé les avantages de la licence notamment au niveau assurance.

La séance est levée.

Après l'AG s'est tenue une mini-réunion de bureau afin d'attribuer des rôles aux nouveaux venus : Pierre-Louis Cohard devient secrétaire et Monique Tavernier s'occupera des VVF.

**Agnès Rives**